



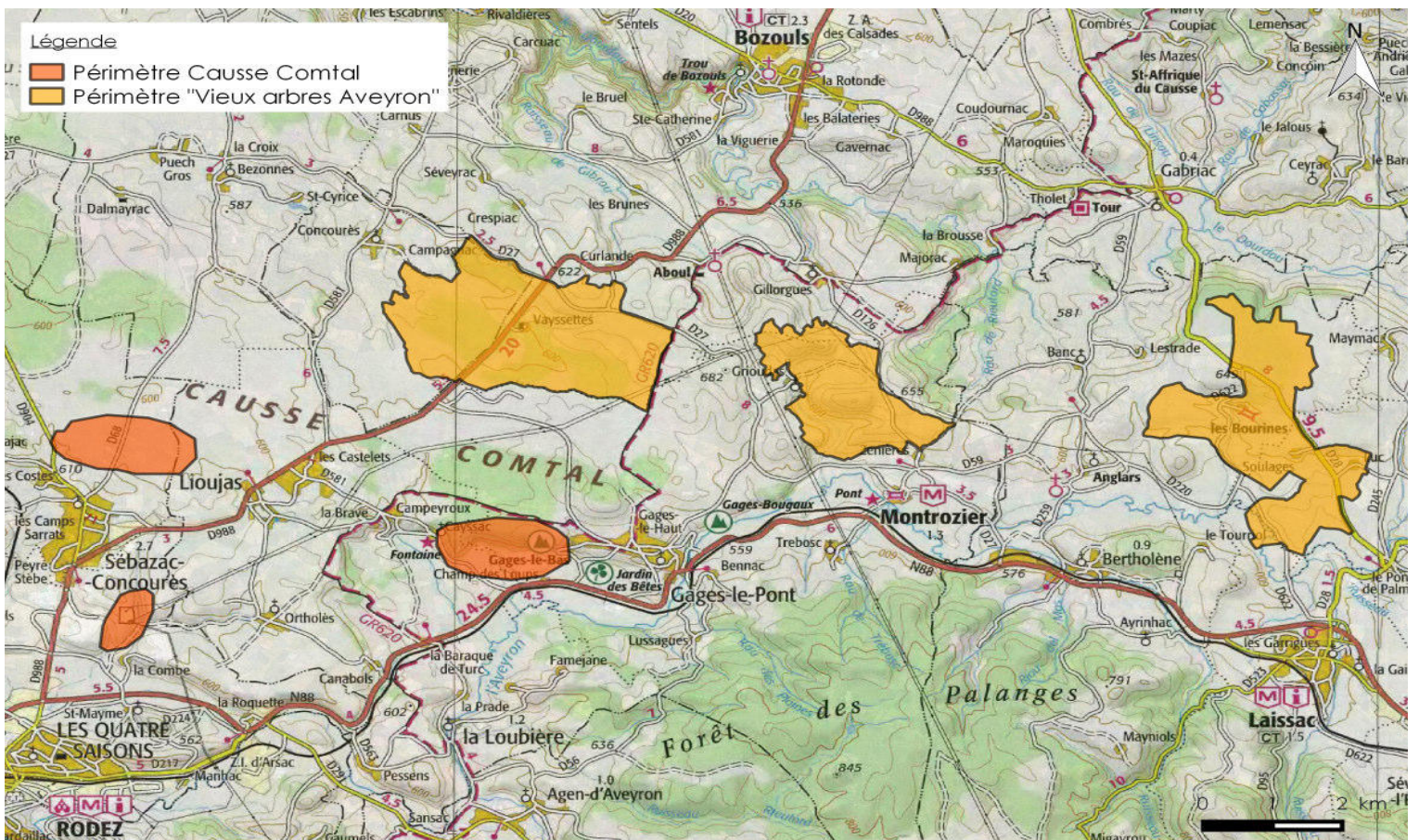
## *Sites des Vieux Arbres et du Causse Comtal*

- Le causse Comtal, un territoire riche
- Réouverture d'un bois du causse par M. Luc LEFEBURE
- Bilan des contrats MAEC
- Présentation de la CATVA
- Des champignons et des arbres
- La Pleurotte du panicaut
- Les sorties natures
- Principaux rendez-vous en 2018





# Le Causse Comtal, un territoire riche



Cartographie réalisée par Rural Concept - Mars 2016

## Quelques observations réalisées cette année :

Lucine (*Hamearis lucina*)



Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*)



Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*)



Capnode (*Capnodis tenebrionis*)



Gazé (*Aporia crataegi*)







Blog : [natura2000-causse-comtal.jimdo.com](http://natura2000-causse-comtal.jimdo.com)

## Site Natura 2000 «Causse Comtal»



### Superficie et Communes concernées :

380 ha - La Loubière, Montrozier, Onet-le-Château, Sébazac-Concourès

### Description :

Les trois noyaux du site appartiennent à un vaste plateau calcaire ou dolomitique caractérisé par des pelouses riches en orchidées, des landes à genévriers et à buis et des taillis de chênes pubescents. L'agriculture est la principale activité humaine qui façonne le paysage.

### Habitats remarquables :

Habitats typiques des pentes rocheuses calcaires, des pelouses sèches et des prairies maigres de fauche.

### Espèces remarquables :

Petit rhinolophe, Ophrys jaune, Sénéçon de Rodez, Sabline des chaumes, Fétuque de Christian Bernard, Orchis à odeur de vanille, Pulsatille rouge, Azuré du Serpolet.

### Principales menaces :

Déprise agricole ou au contraire intensification de certains espaces, et autre projets d'aménagement urbains.



## Site Natura 2000 «Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du Causse Comtal»

### Superficie et Communes concernées :

1626 ha - Bertholène, Bozouls, Laissac, Montrozier, Palmas, Sébazac-Concourès.

### Description :

Composé de 3 noyaux, sur les paysages de la vallée de l'Aveyron et du Causse Comtal, le site est l'héritage de pratiques d'élevage qui ont su conserver un réseau d'arbres remarquables et d'habitats naturels de qualité.

### Habitats remarquables :

Pelouses sèches calcaires, parcours boisés, prairies de fauche et zones humides en fond de vallon.

### Espèces remarquables :

Coléoptères saproxyliques (Pique-prune, Taupin violacé, Grand capricorne, Rosalie des Alpes), vingt-et-une espèces de chauves-souris, le Sénéçon de Rodez, etc.

### Principales menaces :

Déprise agricole des zones de parcours, retournement des prairies naturelles, projet d'aménagement du territoire, suppression des vieux arbres et non renouvellement des habitats arborés.



Blog : [natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com](http://natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com)

# Réouverture d'un bois du

***Eleveur ovin lait en agriculture biologique, proche de Bezannes sur le causse Comtal, Luc LEFEBURE a entrepris un travail de réouverture sur un causse. Ce dernier s'était progressivement fermé de la fin des années 50 jusqu'au milieu des années 80. Les travaux ont été échelonnés sur plus de 30 ans ! Zoom sur une démarche de longue haleine.***

L'exploitation agricole de M. LEFEBURE s'étend aujourd'hui sur 102 ha dont la moitié est en parcours. Historiquement, ce parcours était pâturé par un troupeau ovin, mené par des bergers; auquel vint succéder en 1958, un troupeau de bovins pendant cinq à six ans. Le faible nombre de bêtes combiné à l'importante surface (qui avoisinait autrefois 100 ha de parcours) n'a pas engendré une pression pastorale suffisante pour enrayer la dynamique d'embroussaillage. C'est ainsi qu'en 1986, lorsque M. LEFEBURE a repris ce causse, un bois à la strate arbustive bien fournie couvrait la majorité du parcours.

Le travail d'ouverture à mener était une évidence pour M. LEFEBURE :

*« Je suis très attaché à cet espace de causse avec la présence d'arbres du pays, qui ont vécu depuis longtemps, qui sont âgés, qui correspondent à un travail de nos anciens,[...], qui les ont conservés. Puis, c'est un espace utile pour mes brebis. Je préfère avoir du causse pour passer mes étés plutôt que des terres cultivables. »*

M. LEFEBURE a d'abord choisi de préserver les arbres de hauts jets : hêtres, merisiers, frênes et bien sûr les chênes patrimoniaux. Parmi ces différentes essences, les individus les plus droits ont été conservés.

Le travail d'ouverture a surtout ciblé la strate arbustive composée de noisetier, d'aubépine, de prunellier et de ronces. L'objectif était de ré-ouvrir suffisamment pour que la lumière passe et que la strate herbacée puisse à nouveau se développer. Si certaines zones particulièrement fermées ont nécessité un travail important avec du matériel lourd (bulldozer), la majorité du secteur a été débroussaillée par gyrobroyage et tronçonnage.

*« J'ai commencé par faire des passages pour permettre aux brebis de traverser et puis après j'ai coupé, entretenu entre les deux chemins, ce qui m'a permis d'élargir l'espace. »*

Afin d'éviter que le milieu ne se referme à nouveau, le pâturage est indispensable. Pour attirer les brebis, il était nécessaire de disposer d'une ressource appétente.

*« Donc après, j'ai re-semé, à la volée, très souvent avec du dactyle, c'est quand même la plante qui plus ou moins, est adaptée à des périodes sèches. Les brebis l'apprécient assez bien. »*

Les premières années ayant suivi les travaux de réouverture, il a été nécessaire de reprendre certains secteurs, principalement ceux où les prunelliers, les aubépines ou encore les genévriers étaient fortement présents.



# cause par M. Luc LEFEBURE

En effet, l'expansion horizontale du genévrier forme une grande surface sous laquelle aucune végétation ne peut se développer. Pour M. LEFEBURE :

*« Le genévrier reste un produit typique du cause, il faut quand même en garder quelques uns mais éviter de trop en laisser. »*

Actuellement, les brebis maîtrisent les rejets ligneux par le pâturage. Le troupeau de 320 têtes pâture la fin de printemps et l'été sur la parcelle.

*«La raison qui m'oblige aussi à avoir cette période de pâturage sur les causes, c'est que j'ai besoin de toutes les autres parcelles pour pouvoir constituer mes stocks. Donc, je n'ai pas la possibilité d'alimenter mes brebis autrement qu'en les mettant sur les causes. »*





Aujourd'hui, la majorité du travail d'ouverture a été réalisée, néanmoins un problème persiste : le Brachypode penné, graminée grossière, localement appelée pailenque. Elle est peu appréciée des animaux et un travail de gyrobroyage est souvent nécessaire pour limiter son développement.

*« J'en arrive à la conclusion qu'il est préférable, du moins à mon niveau, de le faire juste avant l'arrivée des animaux. Donc je dirais fin avril. Si on le fait l'automne, le problème c'est qu'à partir du printemps, le brachypode démarre, quand j'arrive avec les brebis, il est déjà bien haut. Et donc à ce moment là, les brebis n'en veulent pas, c'est trop dur. En le faisant trop tôt au printemps, c'est le même système. [...] En le faisant plus tardivement, il pousse avec l'arrivée des brebis. Par force, elles commencent à manger ce qui est bon avant d'arriver au Brachypode. Mais quand elles y passent, il est déjà moins haut. »*



Malgré cette problématique qui persiste, M. LEFEBURE est satisfait du résultat :

*« Le travail d'ouverture a permis de faire revenir la strate herbacée. Si vous prenez la surface qui a été déboisée, ça fait facilement 20 ha. Donc en surface utilisable, j'ai quand même récupéré presque la moitié de la parcelle. Ça permet quand même de passer les étés secs sans être notamment sur du surpâturage. »*





# Bilan des contrats MAEC sur le site Natura 2000 « Vieux Arbres »

Si le Projet Agro-Environnemental et climatique (PAEC) sur le site Natura 2000 « Causse Comtal » a pris fin l'année dernière, 2017 était la dernière année d'ouverture du PAEC « **Vieux Arbres** ». Ces projets donnent lieu à la contractualisation de MAEC (Mesures Agro-Environnementales et climatiques).

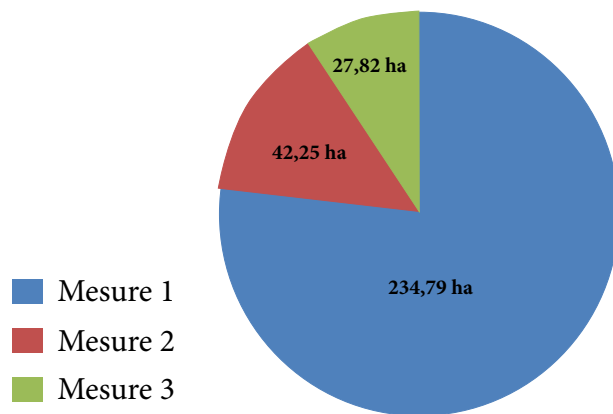
## Répartition des contrats MAEC

Parmi l'intégralité du dispositif, seulement trois MAEC ont été contractualisés :

**Mesure 1** : Amélioration de la gestion pastorale,

**Mesure 2** : Gestion des pelouses avec ajustement de la pression de pâturage,

**Mesure 3** : Maintien des prairies naturelles de fauche sans fertilisation et avec ajustement de la pression de pâturage.



Les deux premières mesures (représentant plus de 85% des contrats en termes de surface) visent à une gestion par le pâturage (et éventuellement par le gyrobroyage) des parcours, en adéquation avec les contraintes environnementales. **La mesure 1** donne lieu à la co-construction d'un plan de gestion pastorale par l'éleveur et le technicien. **Les mesures 2 et 3** imposent des chargements à respecter.

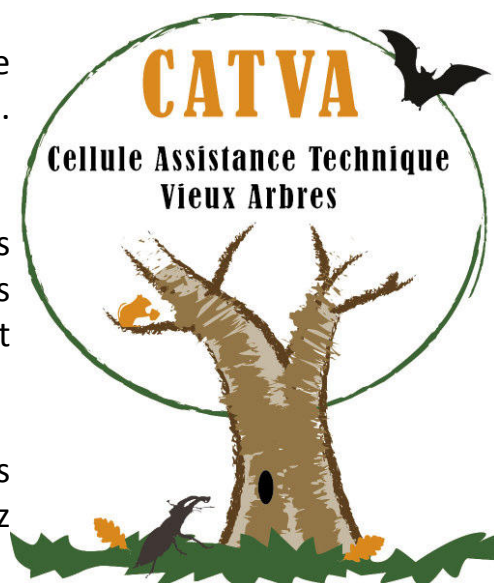
Le budget prévu pour la mise en œuvre des MAEC n'a pas été suffisant pour honorer toutes les demandes de contrats en 2017. Aussi, un nouveau PAEC va être déposé en janvier 2018, présentant des MAEC similaires. S'il est validé par la Région, il donnera lieu à une nouvelle enveloppe qui permettrait non seulement d'engager les surfaces prédéfinies en 2017 avec des agriculteurs motivés par la démarche, mais également de positionner de nouveaux contrats sur des exploitations qui n'ont pas encore eu connaissance du dispositif.

## CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX VIEUX ARBRES (CATVA)

C'est un outil opérationnel en création destiné à répondre à toutes les sollicitations concernant les vieux arbres.

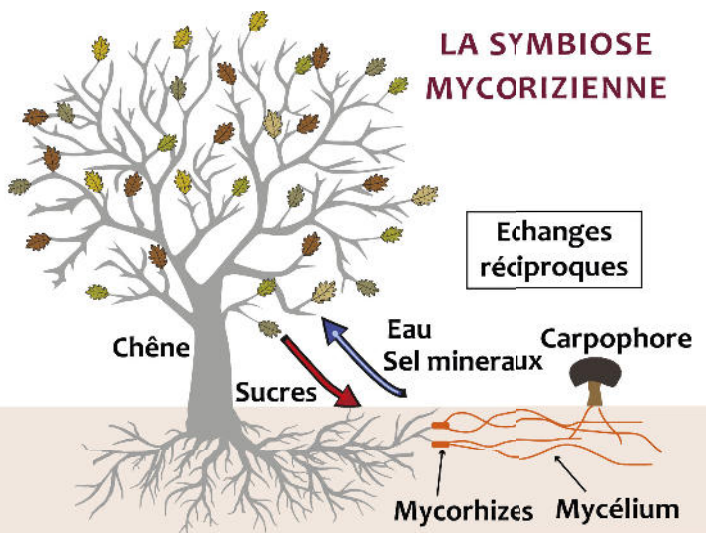
Vous avez des questions sur les arbres ? leur conservation ? la faune s'y abritant ? Vous êtes au sein du site Natura 2000 et vous souhaitez gérer vos haies, votre bois, et vos arbres pour du bois de chauffage ? Vous ne connaissez pas les espèces de vos haies et vous souhaitez les découvrir ?

La CATVA est là pour tenter de répondre à vos interrogations, vous réorienter sur des professionnels de la haie, vous conseiller. N'hésitez pas à y adhérer pour recevoir les informations et à nous contacter.



# Les arbres... et les champignons

Il existe différents types de relations entre arbres et champignons :



## 1) Les relations mycorhiziennes :

Les mycorhizes sont des associations symbiotiques développées par les racines d'un végétal avec un ou plusieurs champignons. Cette relation est bénéfique et indispensable pour les deux parties.

En plus des échanges de carbone, d'eau et de minéraux (cf schéma ci-dessus), il semblerait que certains champignons pourraient fournir aux arbres des substances antibiotiques leur permettant de se défendre face à certains pathogènes !

La plupart des champignons ont une préférence pour un type d'arbre. C'est ainsi que certaines espèces de champignons ont été remarquées préférentiellement aux pieds de certaines essences.

Nous pouvons retrouver par exemple :

- Pour le chêne ou le châtaigner : le cèpe de Bordeaux, l'Amanite de César, le Tricholome colombette etc.
- Pour le bouleau : le Cèpe du bouleau (photo ci-contre) le Bolet orangé etc.



## 2) les relations de parasitisme

Les champignons peuvent également développer une relation de parasitisme avec l'arbre, c'est notamment le cas de certains champignons lignicoles (photo ci-contre).

Ces champignons envahissent les tissus vivants des arbres et puisent l'eau et les aliments soit directement dans les cellules hôtes tuées, soit en créant des connections avec des cellules vivantes. La plupart du temps, ce type de champignons se développe sur des arbres déjà affaiblis par une blessure due au gel ou bien à la foudre par exemple.



### 3) Les champignons saprophytes

Il existe également des espèces saprophytes, c'est-à-dire qui se nourrissent de matière organique morte, comme de bois mort (branches, troncs, souches), d'aiguilles, de feuilles etc.. .

Ces champignons sont indispensables à la décomposition de la matière organique. Des espèces de champignons très appréciées sont saprophytes comme par exemple la Morille ou encore le Rosé des prés. Il existe également des champignons parasites qui deviennent saprophytes après la mort de leur hôte.



### La Pleurote du panicaut (*Pleurotus eryngii*) :

La Pleurote du panicaut est un champignon très recherché sur le causse Comtal pour ses qualités gustatives, il est également appelé babissou ou parfois oreillette.



#### La Pleurotte du panicaut (Babissou) :

Chapeau : 4 à 12 cm, plutôt brun. Convexe sur les bordures, puis plat et enfin concave au centre. Irrégulier, assez charnu. Marges le plus souvent tournées vers le bas.

Lamelles : Blanchâtres puis grisâtres ou ocres. Assez espacées et larges.

Pied : 3 à 10 cm, blanchâtre, plein et robuste

Chair : blanche et épaisse.

Présente partout en France, la Pleurote du panicaut préfère les sols plutôt calcaires et caillouteux. On la retrouve également sur les dunes du littoral.

Cette espèce semblerait être parasite du Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*) - photo ci-contre-, et plus largement d'ombellifères.

Des enzymes responsables de la pourriture, observable sur les racines de panicaut, ont été isolées à partir de champignons de la famille de la pleurote du panicaut.

Cette dernière semble devenir saprophyte après la mort du végétal parasité.

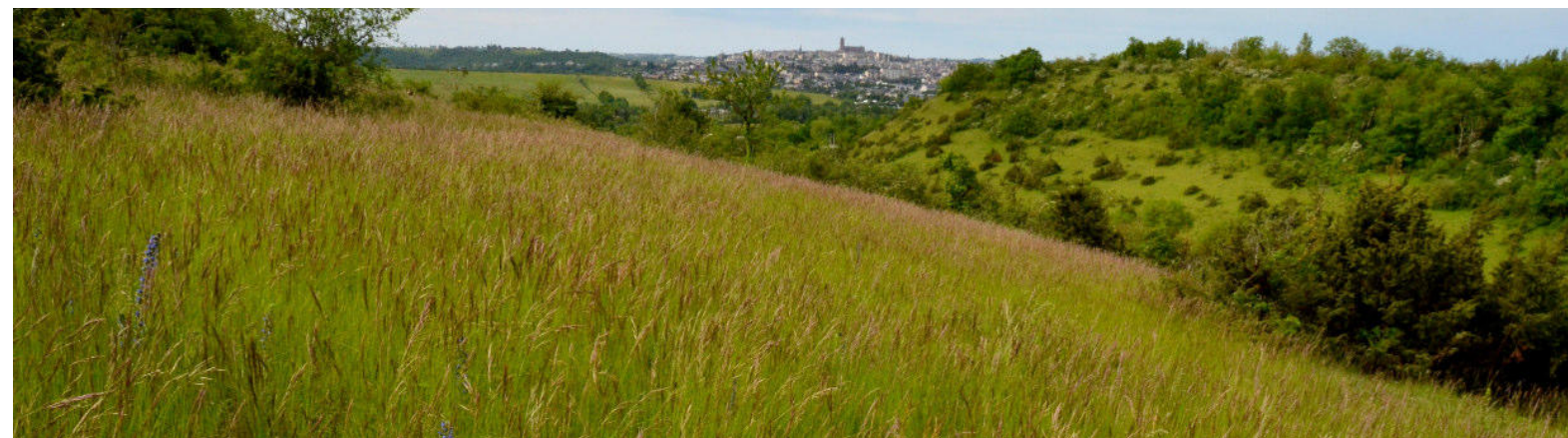
La culture de ce champignon est en train de se développer notamment en Asie, Corée du Sud, Japon et Australie.





# Sorties nature

## Le lycée la Roque en action !



Le 26 avril 2017, Lucas Biais et Anne-Sophie Soulié ont rejoint les élèves du Lycée La Roque sur la parcelle gagnante de l'édition locale du Concours Prairies Fleuries 2016 dans la catégorie parcours. En se basant sur les critères d'évaluation des jurys élèves lors des passages sur les parcelles candidates au Concours Prairies Fleuries, nous avons pu aborder différents éléments liés à l'univers de la botanique et du pastoralisme tels que l'appétence, le report sur pied mais aussi la diversité floristique, la dynamique ligneuse etc.

Après un passage sur les différents milieux de la parcelle, professeurs, élèves et animateurs se sont retrouvés pour échanger autour des différents critères d'évaluation.

Au carrefour entre l'élevage et la gestion des milieux naturels, cette sortie a permis aux élèves de découvrir de nouvelles notions d'agro-écologie !

## Sorties à Gages-Montrozier



En mai 2017, la commune de Gages-Montrozier, à l'occasion de l'inauguration de la Gageothèque, a exposé les panneaux du causse Comtal et a organisé deux randonnées nature. Ainsi Lucas Biais et Audrey Poujol ont conduit les 03 et 17 mai, sur le sentier de Cayssac puis sur celui de Gages-le-bas, une trentaine de personnes, à la découverte de la faune, la flore et les habitats naturels du Comtal et de la vallée de l'Aveyron.





Le 10 mai était prévue une sortie pour les enfants du Centre de Loisirs de Gages. Hélas la météo nous a obligés à rester au chaud pour parler « Insectes ». Douze enfants ont pu rattraper le coup le 17 où il ont expérimenté les techniques de chasse aux insectes.

## Sorties Livres en liberté

Enfin, l'Association Livres en liberté de Campuac a réalisé une exposition sur le Causse Comtal. Rural Concept a assisté à l'inauguration le 20 mai au matin puis, suite à un buffet où de nombreuses questions sur les vieux arbres et sur le plateau du Causse Comtal ont été posées, nous nous sommes tous rendus à Gages le bas afin de faire la boucle du sentier Natura 2000.



## Ces journées ont été riches en observations et en échanges !

Zygène cendrée  
(*Zygaena rhadamanthus*)



Thècla de l'acacia (*Satyrrium acaciae*)



Miroir (*Heteropterus morpheus*)





# Principaux rendez-vous de 2017 - 2018

## - Contractualisation de MAEC :

Un nouveau PAEC va être déposé début 2018. S'il est validé, des réunions d'informations et des rendez-vous individuels avec les agriculteurs intéressés auront lieu durant les mois de Mars à Mai 2018.

## - La création d'une nouvelle série de panneaux sur les Vieux Arbres est en cours. Vous la retrouverez prochainement sur le site Natura 2000 !

Audrey Poujol et Anne-Sophie Soulié se tiennent à votre disposition pour discuter de toutes ces actions ou pour toutes questions sur le site Natura 2000.

Vous pouvez également trouver des informations à jour sur les blogs aux adresses suivantes :  
[natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com](http://natura2000-vieux-arbres-aveyron.jimdo.com)  
[natura2000-causse-comtal.jimdo.com](http://natura2000-causse-comtal.jimdo.com)

### Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les structures suivantes :

#### DREAL Occitanie

1 rue de la cité administrative - BP  
80002  
31074 TOULOUSE Cedex 9  
(05.61.58.50.00)

#### DDT de l'Aveyron

Service Biodiversité, Eau et Forêts  
ZAC de Bourran - BP 3370  
12033 RODEZ Cedex 9  
(05.65.73.50.00)  
<http://www.aveyron.gouv.fr/>

#### Rural Concept

Carrefour de l'Agriculture  
5 boulevard du 122ème RI  
12026 RODEZ Cedex 9  
Chargées de mission animation :  
Audrey POUJOL (05.65.73.76.84)  
Anne-Sophie SOULIE (05.65.73.76.89)

### Plus d'informations sur Natura 2000

- Site DREAL Occitanie  
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>
- Données N2000 sur site INPN  
<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>

### Crédit photos et illustrations :

Audrey Poujol, David Galibert, Lucas Biais  
et Anne-Sophie Soulié

